CEPSO FORMATIONS – EDITION

CEPSO FORMATION
26, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Téléphone 01 44 49 19 50 - Télécopie 01 44 49 19 99
www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

PATHOLOGIE DU BÂTIMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Transactionnaires, gestionnaires techniques de patrimoine immobilier , syndic de copropriété
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Identifier les désordres, diagnostiquer les différentes pathologies du bâti et proposer des remèdes

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui
  - la projection de documents ou graphiques
  - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par M. Frédéric LORIOT : expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

Accueil (20 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie
Rappel des fondamentaux
Questions – Réponses

1ère Partie : Compréhension des caractéristiques constructives des bâtiments (45 min)

- Typologies d'immeubles de logements et bâtiments tertiaires
- Critères de vieillissement des ouvrages

Pause (15 min)

2ème Partie : Technologie des fondations jusqu'au faîtage - Situation pathologique (1h15)

Dernière mise à jour : 6 mars 2023

- Description des techniques de construction et matériaux mis en œuvre
- Identification des désordres et des dégradations les plus couramment rencontrés
- Application de solutions de traitement de l'humidité

Pause déjeuner (1h)

- Méthode d'identification des causes des désordres structurels
- Description de l'étude de sol
- Présentation des reprises en sous œuvre

Périmètre technique étudié :

- Le terrassement
- Les fondations et les structures porteuses
- Les façades
- Les menuiseries extérieures
- Les charpentes
- Les toitures en pentes
- Les toitures plates

Pause (15 min)

3ème Partie : Typologie et mode de fonctionnement des équipements techniques (1h30)

Périmètre technique étudié :

- Le chauffage et production ECS
- La ventilation mécanique
- Les pompes à chaleur
- L'aérovoltaïque

Conclusion de la formation (30 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 360 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 300€ HT)
- 420 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 350 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

Dernière mise à jour : 6 mars 2023